



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 5 novembre 2021**

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS.

Absente excusée : Mme Elodie ROTH.

Le procès-verbal du 1^{er} octobre 2021 est adopté.

SYNTHESE DE LA PVE SUR L'ETUDE D'IMPACT CONCERNANT LES PERMIS D'AMENAGER AU MEYERACKER A PFULGRIESHEIM ET AU KLEINFELD A GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

La consultation du public via la participation par voie électronique sur l'évaluation environnementale des permis d'aménager au lieudit Meyeracker à Pfulgriesheim et au Kleinfeld à Griesheim-sur-Souffel s'est achevée le 27 octobre 2021. Des craintes par rapport à la détérioration du cadre et de la qualité de vie des habitants déjà installés ont été exprimées. L'ATIP va répondre aux observations dans le cadre de sa mission d'accompagnement afin que les Maires puissent autoriser les permis d'aménager dans leur commune respective.

REHABILITATION DE L'ANCIENNE AGENCE DU CREDIT MUTUEL

Le Maire propose de faire appel à M. Philippe KRETZ, architecte associé du bureau Architectes et Partenaires d'Eckbolsheim pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation des locaux de l'ancienne agence du Crédit Mutuel de Pfulgriesheim. Pour mémoire, une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace a été obtenue le 30 novembre 2020 pour un montant de maximal de 58 820 € à condition que le projet ait commencé avant le 30 novembre 2021 et qu'une première facture de travaux ait été transmise avant le 30 juin 2022 pour percevoir 50 % du montant de la subvention. Cette subvention sera versée à la commune si et seulement si le local devient une salle associative. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet. Le Maire est habilité dans le cadre de sa délégation de fonctions à passer les marchés pendant la durée de son mandat, conformément à la délibération du 26 mai 2020. Dans le cadre de la loi MOP, en deçà du seuil de 25 000 € HT les marchés de maîtrise d'œuvre peuvent être passés sans publication, ni mise en concurrence. Compte-tenu du coût prévisionnel des travaux chiffrés par le CAUE en 2020, le coût de la mission de maîtrise d'œuvre sera inférieur à 25 000 € HT.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En séance du 3 septembre, une décision modificative budgétaire n° 1 a été adoptée afin d'abonder de 3 000 € le compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations » au budget primitif 2021, dans l'optique de défrayer l'association Temps Libre de ses frais de location de l'ancienne salle de bal du restaurant Bürestübel pour y donner provisoirement des cours de danse collectif jusqu'à la réouverture de la salle des fêtes communale. Considérant le coût prévisionnel de location pour la période de septembre à décembre 2021, le conseil municipal à l'unanimité décide, par délibération, de voter une subvention exceptionnelle de 1 200 € à verser rapidement à l'association Temps Libre.

Pour mémoire, le Maire rappelle que la commune s'est engagée par convention avec la commune de Dingsheim pour la prise en charge des frais de location et d'une prestation de nettoyage hebdomadaire du local « La Grange » ; décision prise également en séance du 3 septembre dernier.

Pour information, l'association « Aux prés de nos enfants » a fait part de son souhait d'organiser un concert de musique de chambre en l'Eglise de Pfulgriesheim, avec l'autorisation de la commune, par courriel du 3 novembre

dernier. L'assemblée donne un accord de principe à cette initiative, sous réserve de l'accord des représentants des paroisses protestante et catholique qui seront destinataires de la demande de l'association.

FETE DE NOEL DES AINES

En prévision de l'organisation du repas de Noël des aînés prévu cette année le dimanche 5 décembre 2021 à la salle des fêtes de Pfettisheim, les élus discutent du choix du traiteur (ferme Lechner à Pfettisheim) et des animations à organiser. Le Maire attire l'attention sur les recommandations sanitaires de l'ARS du 5 novembre concernant le port du masque en ERP, sur l'obligation de présenter un passe sanitaire valide ainsi que sur les distances et les gestes barrières à adopter. Un courrier d'invitation a été adressé aux aînés le 29 octobre mentionnant l'exigibilité du passe sanitaire pour cette manifestation.

BIC DE NOEL

Chaque conseiller a été destinataire du compte-rendu de la réunion de la commission « information » du 19 octobre 2021. Des propositions d'articles complémentaires sont faites par Mme Corinne ZEISSLOFF au sujet du dispositif d'aide aux familles pour l'inscription des enfants dans des colonies apprenantes et des modes partagés d'utilisation de la voiture.

DEMANDE D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT PAR UN COMMERCANT AMBULANT

Le traiteur marocain Le Festin de Pfettisheim sollicite l'autorisation de garer son Food Truck place du Charron, le vendredi soir de 17 h à 20 h. L'assemblée donne son feu vert au changement d'emplacement à compter du vendredi 12 novembre 2021. Pour mémoire, jusqu'à présent le commerçant ambulant stationnait son véhicule sur le parking du restaurant Bürestübel tous les vendredis soirs.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Une déclaration d'intention d'aliéner portant sur la vente d'un logement au 42 rue du Levant, sis sur la parcelle cadastrée en section 10 n° 288 d'une superficie de 9.93 ares, a été réceptionnée en Mairie le 15 octobre 2021. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien.

DIVERS

TAILLE DES ARBRES

Il est proposé de procéder au marquage des arbres morts à couper. Les acacias le long du chemin piétonnier vers l'école maternelle sont trop volumineux. Un élagage devra être programmé. Par ailleurs, le sentier piétonnier reliant l'école maternelle et la rue de Griesheim a été nettoyé.

PETITS TRAVAUX

Rampe d'accès au bâtiment modulaire pour les enfants de la maternelle

Un devis pour une rampe avait été sollicité auprès de la société ALTEMPO, titulaire du marché de location du bâtiment modulaire « école maternelle ». Vu le prix très élevé, il a été fait appel au menuisier DIEMER de Breuschwickersheim qui a posé une petite rampe d'accès au sas d'entrée du bâtiment modulaire, venant doubler l'escalier aux marches un peu hautes pour des enfants de maternelle.

Acquisition de deux tablettes pour l'école maternelle

En date du 3 novembre, la directrice de l'école maternelle a demandé que chaque classe de maternelle puisse être équipée d'une tablette informatique permettant l'installation des logiciels d'évaluation des enfants et de lecture. La décision sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal du 3 décembre 2021.

Remplacement du portique accidenté sur la place de l'église

Suite à un choc avec un véhicule non identifié le 17 juin dernier, le portique de signalisation sur la place de l'église a été endommagé. Le sinistre sera indemnisé par GROUPAMA GRAND EST avec une franchise de 298 € à charge de la commune. Le devis établi par la société GERNER à hauteur de 1 038 € TTC en vue du remplacement du portique est approuvé par l'assemblée.

Barrière de ville descellée à l'angle de la rue de la Moutarde et de la rue d'Offenheim

Un autre sinistre avec un tiers identifié a été déclaré auprès de l'assureur GROUPAMA GRAND EST. Un devis de remplacement de la barrière de ville sera demandé à la Sarl EG SIGNALISATION de Wasselonne qui a fourni et posé le mobilier urbain dans le cadre de la sous-traitance du mobilier urbain du lot 1 « voirie » rue d'Offenheim, attribué à la société ADAM TP à Bouxwiller.

Vasque du luminaire à remplacer à l'angle de la rue Principale et de la rue de Lampertheim

Un devis a été demandé à la société S2EI de Niederhausbergen pour remplacer la vasque du luminaire, tombée accidentellement, au 21 rue Principale. Le luminaire devra être déposé et remplacé par un modèle récent, le modèle de vasque étant épuisé chez le fournisseur. Le conseil municipal approuve le devis d'un montant de 1 074 € TTC.

TOUR DE TABLE

M. Gérard DURINGER qui assiste aux réunions de chantier de construction de la nouvelle école maternelle et du périscolaire rend compte de l'avancement des travaux : bâche posée sur la chape de l'ancienne école maternelle, pose des longrines autour de la future extension.

M. Bertrand MEYER, Vice-Président du SIVOM la Souffel, prend part à l'opération de recrutement d'un nouveau chef d'équipe des agents techniques et indique que des candidatures intéressantes ont été reçues.

M. Claude AFFOLTER rappelle qu'un garde-corps doit être mis en place du côté du ruisseau au 1 rue d'Offenheim pour éviter tout risque d'accident. M. MEYER fera un rappel aux agents pour leur demander de faire le nécessaire au plus vite.

M. Sébastien DURST constate la présence d'un camion du SDEA dans le lotissement du Levant, chaque semaine et s'interroge à ce sujet.

M. DURST demande si la collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire aura bien lieu samedi 27 novembre conjointement avec la vente de l'Avent. Un tract d'information sera distribué aux habitants pour annoncer ces deux actions ainsi que les concerts de Noël de l'Harmonie Concordia de Pfulgiesheim.

On signale également un lampadaire est en panne dans l'impasse de Truchtersheim.

Mme Corinne ZEISSLOFF demande qu'une information soit faite sur l'ouverture du chalet de Noël à partir du 18 novembre 2021 et que les informations concernant les vendeurs ambulants soient mieux identifiées sur le site internet de la commune. Le nécessaire sera fait.

Mme Liliane BAUER informe l'assemblée que le nouveau préau du Collège de la Souffel est achevé et que ses abords ont été nettoyés.

La séance est levée à 22 h 40. Le prochain conseil municipal est fixé vendredi 3 décembre 2021.

